

### Commission permanente du 8 décembre 2023

## FONDS DE SOLIDARITE TERRITORIALE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

La Commission permanente a décidé d'attribuer une subvention d'investissement au titre du Fonds de Solidarité Territoriale (FST), dans le canton de Cernay, d'un montant total de **14 892€**, réparti comme suit :

- 4 092€, à l'association des chiens guide de l'Est École de Cernay, pour l'acquisition de mobilier de bureau, de matériel informatique et d'agrès d'entrainement,
- 7 000€, au club vosgien de Cernay, pour l'acquisition d'un véhicule,
- **3 800€**, au consistoire israélite du Haut-Rhin, pour la restauration des vitraux de la synagogue de Thann.

#### SUBVENTION AU TITRE DU FONDS D'INNOVATION TERRITORIALE

La Commission permanente a approuvé la participation de la Collectivité européenne d'Alsace à l'étude de faisabilité en vue de la construction d'une chaufferie biomasse et a attribué une subvention fonctionnement, au titre du Fonds de d'innovation territoriale, dans le canton de Cernay, d'un montant de :

• **720€**, à la commune de Bitschwiller-les-Thann, maître d'ouvrage de cette étude, porteur de ce projet.

## FONDS COMMUNAL ALSACE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

La Commission permanente a approuvé l'attribution d'une subvention d'investissement au titre du Fonds Communal Alsace (FCA), dans le canton de CERNAY, d'un montant de :

• 100 000€, à la commune de Ranspach, pour la rénovation et l'extension de la salle associative et pour les jeunes.

## APPEL A PROJETS "OBJECTIF 2024 FAIRE BOUGER LES ALSACIENS" PHASE 2 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

La Collectivité européenne d'Alsace s'implique dans l'aventure olympique et paralympique, notamment au travers du label Terre de Jeux 2024. C'est dans le cadre de ce label qui permet de faire vivre les Jeux de Paris 2024 sur le territoire, que l'appel à projets intitulé « Objectif 2024 : Faire bouger les Alsaciens ! », a été voté par la Commission permanente de la Collectivité européenne d'Alsace lors de sa séance du 20 juin 2022 (n° CP-2022-6-12-16) pour les années 2022 et 2023.





La Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions de fonctionnement au titre de la phase 2 de cet appel à projets (2023), dans le canton de Cernay, d'un montant total de **5 700 €**, réparti comme suit :

- **3 500€,** au Club alpin français Pays Thurr Doller, pour la création d'une école d'escalade sur Bitschwiller,
- 1 200€, au Club Athlétic de Moosch, pour la création d'une section Wrestling-training,
- 1 000€, au Club Athlétic de Moosch, pour la création d'une section Grappling.

#### FONDS D'INTERVENTION ALSACIEN

La Commission permanente a décidé l'attribution d'une subvention de fonctionnement au titre du Fonds d'Intervention Alsacien, dans le canton de CERNAY, d'un montant de :

• **500€**, à l'association "La Passerelle des aînés" de Cernay, pour l'organisation des activités « Le café des aînés ».

# SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT 2023 AUX COLLÈGES PUBLICS ALSACIENS POUR L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS DIVERS

La Collectivité européenne d'Alsace a la charge des collèges publics. A ce titre, elle verse pour les dépenses de fonctionnement une dotation globale de fonctionnement (DGF) annuelle. En complément, elle a décidé de mettre en place, à partir de 2023, une dotation d'investissement, sous la forme d'un droit de tirage, permettant le remplacement de mobilier, matériels et équipements.

La Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions d'investissement, pour le canton de Cernay, d'un montant total de **6 591€**, réparti comme suit :

#### <u>Subventions d'investissement :</u>

- **5 623€**, au collège Rémy Faesch à Thann, pour l'acquisition d'une auto laveuse avec batteries d'appoint,
- 598€, au collège Rémy Faesch à Thann, pour l'acquisition d'un chariot,
- 370€, au collège Rémy Faesch à Thann, pour l'acquisition de matériel de musique.

#### HABITAT PRIVE - AIDES À L'AMELIORATION DE L'HABITAT PRIVE

Ce dispositif de subventions au bénéfice des propriétaires occupants, bailleurs, ainsi qu'aux Syndicats des copropriétaires pour l'amélioration de l'habitat privé, pour l'adaptation du logement à la perte d'autonomie, permet la réalisation des travaux d'amélioration ou d'adaptation de leur logement.



### Lettre du canton de Cernay





Annick LUTENBACHER - Raphaël SCHELLENBERGER

Pour le canton de Cernay, le montant total s'élève à 13 990€, et se réparti comme suit :

- 6 000€, à 3 particuliers de Vieux-Thann, pour l'aide à la rénovation de logements,
- 2 000€, à un particulier de Thann, pour l'aide à la rénovation du logement,
- 2 000€, à un particulier de Roderen, pour l'aide à la rénovation du logement,
- 2 000€, à un particulier de Bitschwiller-les-Thann, pour l'aide à la rénovation du logement,
- 1 990€, à un particulier de Cernay, pour l'aide à la rénovation du logement.

#### **SOUTIEN AU SPORT**

La Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions aux clubs évoluant en Nationale 1 et organisant des rencontres "un Club, un collège", pendant la saison sportive 2022/2023, dans le canton de Cernay, d'un montant total de 5 000€, réparti comme suit :

- 2 500€, au "Thann Handball Club" à Aspach-Michelbach, au titre des rencontres "un Club, un collège",
- 2 500€, à l'association "Athlétisme Cernay et environs", au titre des rencontres "un Club, un collège".

### POLITIQUE MONTAGNE - DÉNEIGEMENT DES STATIONS

Dans le cadre de la politique montagne de la Collectivité européenne d'Alsace, la Commission permanente a décidé d'attribuer une subvention de fonctionnement en faveur du déneigement des accès aux sites de montagne, dans le canton de Cernay, d'un montant de :

6 476€, au Syndicat Mixte d'aménagement du Massif du Markstein Grand Ballon, pour la saison hivernale 2022-2023.

#### Annick LUTENBACHER

Conseillère d'Alsace du Canton de Cernay Déléguée à la Montagne Présidente du Syndicat mixte Markstein Grand-Ballon Présidente du Syndicat mixte Thur Amont Secrétariat: 03.89.30.60.14

mail: annick.lutenbacher.elue@alsace.eu

### Raphaël SCHELLENBERGER

Conseiller d'Alsace du Canton de Cernay Député du Haut-Rhin Secrétariat: 03.89.28.20.59

mail: raphael.schellenberger.elu@alsace.eu